



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

# Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2020

Avis d'impôt établi en 2021

AVIS\_IR\_RG

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP HYERES  
AV JEAN MOULIN CS 50008  
83408 HYERES CEDEX

## Vos références

Numéro fiscal (C) : 12 36 946 316 298

Référence de l'avis : 21 83 0027769 32

Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

50 AV DES ILES D OR

83400 HYERES

Numéro FIP : 830 08 38 8191868789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2021

Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 83006

## Vos contacts

**Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

**Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

**Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP HYERES  
SAID GESTION  
AVE JEAN MOULIN CS 50008  
83408 HYERES CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

LUNTZ CARMEN  
50 AV DES ILES D OR  
83400 HYERES

## Somme qu'il vous reste à payer

**464,00 €**

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

27 septembre 2021 :	116,00 €
25 octobre 2021 :	116,00 €
25 novembre 2021 :	116,00 €
27 décembre 2021 :	116,00 €

**Compte qui sera débité :** FR76 1831 5100 000X XXXX XXX2 063

Identifiant de la banque : CEPAFRPP831

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021B36I4F316618PAS1A21

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au  
15/09/2021.

**Revenu fiscal de référence :** 15 734

**Nombre de parts :** 2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : LUNTZ



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,00

## IMPOT SUR LE REVENU

## Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 13917			Total 12525
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1392			
Salaires, pensions, rentes nets.....	12525			
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés.....	6650			
Abattement <sup>6</sup> .....	- 3325			
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets.....	3325			
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal.....				3325

Revenu brut global.....				15850
CSG déductible.....				- 129

Revenu imposable.....	Taux	12,8%	Montant	15721
Revenus au taux forfaitaire.....				13
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				0

REDUCTIONS D'IMPOT<sup>15</sup>

Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	Montant déclaré 1	Montant retenu 1	Montant réduction	
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
Total des réductions d'impôt <sup>20</sup> .....				- 0

Impôt proportionnel.....				+ 2
--------------------------	--	--	--	-----

Impôt total avant crédits d'impôt.....				2
--	--	--	--	---

## CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	Montant déclaré 2	Montant retenu 2		
				- 2

## IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....				0

## PRELEVEMENTS SOCIAUX

Détail des revenus	CSG - CRDS 3325	PREL SOL 3325
Revenus professions non salariées <sup>46</sup> .....		

Suite en page suivante &gt;&gt;&gt;

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

BASE IMPOSABLE.....	3325	3325	
Taux de l'imposition	9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	323	249	
<b>Total des prélèvements sociaux nets.....</b>			<b>572</b>
Pour information :			
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2021.....			226

#### CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :

##### IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :	*	0
---	---	---

##### PRELEVEMENTS SOCIAUX

Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup> :	CSG-CRDS	PSOL
Acomptes prélevés en 2020 sur votre compte bancaire :	323	249
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :	- 61	- 47

##### Solde des prélèvements sociaux 2020 <sup>53</sup>:

<b>TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER</b>	<b>464</b>
--	------------

##### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence <sup>25</sup> .....	15734
--	-------

##### Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>	13
--	----

##### PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :	<b>Déclar. 1</b>	<b>Enfant(1)</b>
Plafond total de 2019.....	15810	8025

Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	3923	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062	= 12139

##### PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401)

## IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2020

### AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE ÉTABLI EN 2021

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS

Retrouvez cet avis  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Pour vos démarches,  
pas besoin d'original :  
il suffit de fournir une  
photocopie, vérifiable sur  
[impots.gouv.fr/verifavis](http://impots.gouv.fr/verifavis)

M NOIRCLERC SYLVAIN  
541 CHE DE LA VERLAQUE  
83400 HYERES

#### Vos références

Numéro fiscal (C) : 0517779405479

Référence du document : 21 B0 7237654 95  
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :  
541 CHE DE LA VERLAQUE  
83400 HYERES

Numéro FIP 830 84 19 9973868789 3  
Numéro d'ordre : 1  
Date d'établissement : 28/04/2021

#### Somme qui vous est remboursée

67,00 €

**Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.  
Vous serez remboursé à l'été 2021.**

#### Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique  
« Contact »)

\* (service gratuit + coût de l'appel)

**Revenu fiscal de référence :** 40 042  
**Nombre de parts :** 2.5

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

*Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R\* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3<sup>e</sup> année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.*

*Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.  
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

# AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

<b>Détail des revenus</b>		<b>Déclar. 1</b>	<b>Total</b>
Salaires.....		44491	
Déduction 10% ou frais réels.....		- 4449	
Salaires, pensions, rentes nets.....		40042	40042
<b>Revenu brut global.....</b>			<b>40042</b>
<b>Revenu imposable.....</b>			<b>40042</b>
Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>			1632
Décote.....			- 41
Impôt avant réductions d'impôt.....			1591
<b>REDUCTIONS D'IMPOT <sup>15 18</sup></b>			
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction
Montant de la réduction d'impôt.....			366
<b>Total des réductions d'impôt <sup>20</sup>.....</b>			- 366
<b>IMPOT NET</b>			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			1225
<b>CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :</b>			
<b>IMPOT SUR LE REVENU</b>			
Impôt sur le revenu 2020 dû <sup>53</sup> :			1225
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :.....			- 1292
<b>Solde d'impôt sur les revenus 2020 :.....</b>			- 67
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE.....			67
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.			
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>			
<b>Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>.....</b>			<b>40042</b>
<b>PLAFOND EPARGNE RETRAITE</b>			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :			
Plafond total de 2019.....	Déclar. 1 15810		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....		3923	
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE			

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C	T				2				2.5

## AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2021

---

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	+ 4052
Plafond calculé sur les revenus de 2020.....	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2021.....	= 16062